



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE DE CONFÉRENCE  
DE LA MAIRIE LE 27 AVRIL 2015 À 21 H 05**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Louise Brunet, présidente  
Marc Bertrand, conseiller, siège no1  
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2  
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3  
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4  
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5  
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Aucun

**3. Direction générale**

- 3.1 Aucun

**4. Travaux publics**

- 4.1 Aucun

**5. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 5.1 Autorisation de dépenses - Rédaction d'un bail emphytéotique parc du Saisonnier
- 5.2 Autorisation de dépenses - Description technique bail emphytéotique parc du Saisonnier

**6. Urbanisme et développement durable**

- 6.1 Aucun

**7. Protection contre l'incendie**

- 7.1 Aucun

**8. Permis et inspections**

- 8.1 Aucun

**9. Varia**

- 9.1 Aucun

**10. Période de questions**

**11. Levée de l'assemblée**



### 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le conseiller Guy Gilbert demande aux membres du conseil de tenir une séance extraordinaire sans convocation préalable et propose l'ordre du jour suivant :

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 5.1 Autorisation de dépenses - Rédaction d'un bail emphytéotique parc du Saisonnier
- 5.2 Autorisation de dépenses - Description technique bail emphytéotique parc du Saisonnier
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

Tous les membres du conseil sont présents et renoncent à l'avis de convocation.

La séance a lieu à la salle de conférence de la mairie, local 111, du 65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport.

### 1.2 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 21 h 05.

133-2015

### 1.3 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Les conseillers Guy Gilbert et François-Bernard Saillant déclarent leur intérêt à titre de membre du conseil d'administration du Centre plein air Lasallien inc. et s'abstiennent de voter sur ce point.**

134-2015

### 5.1 Autorisation de dépenses - Rédaction d'un bail emphytéotique parc du Saisonnier

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à engager des dépenses pour réaliser le projet de « rédaction d'un bail emphytéotique parc du saisonnier pour le bâtiment Leucan » pour un montant maximum de 5 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



**Les conseillers Guy Gilbert et François-Bernard Saillant déclarent leur intérêt à titre de membre du conseil d'administration du Centre plein air Lasallien inc. et s'abstiennent de voter sur ce point.**

135-2015

**5.2 Autorisation de dépenses - Description technique bail emphytéotique parc du Saisonnier**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à engager des dépenses pour réaliser le projet de « description technique et lotissement du bail emphytéotique parc du saisonnier pour le bâtiment Leucan » pour un montant maximum de 3 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10. Période de questions**

À 21 h 10, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :  
Aucune

Fin de la période de questions à 21 h 10.

**11. Levée de l'assemblée**

La présidente lève l'assemblée à 21 h 10.

---

Louise Brunet, mairesse

---

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier